

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2025 le conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal 11 février 2025
2. Voté un crédit d'étude de CHF 1'100'000.- pour chiffrer le projet de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du CSSM (DT\_185)
3. Voté un crédit d'investissement de CHF 1'403'000.- afin de réaliser le programme de mesures d'accompagnement paysager (MAP) Foron, l'acquisition de la parcelle 5580 de Thônex et la constitution de servitudes de passage public à pied et d'usage public
4. Voté un crédit de CHF 260'000.- pour financer l'étude de l'extension du restaurant scolaire de l'école Adrien-Jeandin
5. Renvoyé en commission travaux, bâtiment la demande d'un crédit d'étude de CHF 255'000.- en vue de la réalisation d'aménagements pour une utilisation hivernale du bassin extérieur de la piscine de Thônex
6. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 30'000.- pour l'installation d'un lift d'escalier à plateforme pour la salle de gymnastique à l'école Adrien-Jeandin
7. Voté un crédit d'étude de CHF 47'000.- en vue du réaménagement des places de jeux de l'école Pont-Bochet et du parc Motrice-Picasso
8. Voté un crédit d'étude de CHF 47'000.- pour le réaménagement de l'espace culturel du Bois-des-Arts
9. Voté un crédit d'investissement de CHF 550'000.- pour l'acquisition d'un Tonne-Pompe pour la compagnie des sapeurs-pompiers de la Ville de Thônex

*Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie*

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

\* Le délai référendaire expire le 4 juin 2025



Florian Wünsche  
Président du conseil  
municipal 2024-2025